L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 31 JUILLET 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 31 JUILLET 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. F. Guinault.—A la vacherie de Raymond Marquette, sur le Chemin de Gentilly, en face du Fair Grounds—le contenu de la dite vacherie, se composant de 22 vaches laitières, un taureau, trois chevaux, une charrette à provisions, huit cochons gras et une truie, baquets, bidons, harnais, ustensiles et clientèle.

La France et l'Angleterre en Egypte.

"Le traité anglo-allemand, ainsi que les incidents diplomatiques qu'il a soulevés, ne doivent pas—dit la *République française*—nous faire détourner nos yeux de l'Egypte. Aussi bien l'accord anglo-allemand n'est-il pas sans relations, plus ou moins directes avec la question égyptienne; on l'a dit, la chose n'est pas impossible, mais la France n'a pas lieu d'en prendre ombrage ni de modifier le moins du monde la politique qu'elle suit en Egypte. On est très fort et armé contre toutes les intrigues imaginables lorsqu'on s'appuie sur le droit et sur ce qui est, au fond, l'intérêt général : ici la France fonde son action diplomatique sur les déclarations répétées des ministres de la reine; elle fait les affaires de l'Europe en faisant les siennes; elle plaide la cause de l'Egypte en réclamant la restauration de l'indépendance égyptienne.

"On connaît l'état actuel de la question. Le gouvernement français, tout en continuant à attendre de l'Angleterre l'exécution intégrale de ses engagements, n'a pas cru devoir faire pâtir plus longtemps le peuple égyptien, qui n'en peut mais, des lenteurs que met le gouvernement britannique à s'exécuter. Il a paru à M. Ribot que la France, au lieu de continuer à faire de l'évacuation de l'Egypte la condition *sine quâ non* de son consentement à la conversion de la Dette, ne perdrait pas un pouce de terrain et même pourrait en gagner en donnant satisfaction aux intérêts actuels des fellahs ; il a donc décidé, comme on sait, d'autoriser la conversion dont le gouvernement khédivial et ses conseillers anglais prétendaient faire le point de départ de réformes urgentes; mais la France en échange, se réserve le droit de régler, d'accord avec les puissances représentées à la caisse de la Dette, l'emploi des sommes résultant de la conversion. Sans doute, une partie seulement en sera employée à l'abolition de la corvée, mais le reste ne pourra être dépensé qu'au mieux des intérêts de l'Egypte; par exemple, on pourvoirait à l'augmentation de l'armée khédiviale, de façon à hâter le moment où les troupes anglaises ne seraient plus nécessaires (selon la théorie anglaise) à la sécurité de l'Egypte.

"Telle était la condition seule et unique mise par la France à son assentiment à la conversion. Nos amis d'Egypte ont pu aisément se convaincre que loin d'être dictée par un sentiment égoïste, elle ne tendait qu'au bien de l'Egypte; l'Angleterre devait assurément y souscrire sans balancer, si réellement son but n'était que de soulager le fellah et de remettre le plus tôt possible aux mains du khédive un instrument de gouvernement complet et autonome.

"Cependant la condition de la France n'est pas encore acceptée; au Caire, l'on hésite; à Londres, on tergiverse; on voudrait obtenir par avance la somme nécessaire à l'abolition de la corvée et réserver pour des temps meilleurs l'emploi du reste des fonds de la conversion. La France refuse justement d'accéder à cette prétention; qu'elle raison aurait-elle de céder sur ce point? Elle considère l'emploi des économies résultant de la conversion comme constituant une opération d'ensemble indivisible. On peut assurément convertir tout de suite, mais, tant qu'il n'aura pas été fait droit à nos conditions, la conversion restera platonique.

"Il dépend donc désormais de l'Angleterre, et d'elle seule, de procurer à l'Egypte les bienfaits que "l'égoïsme de la France" rendait naguère irréalisables. Refuse-t-elle d'accepter la conversion dans les termes proposés par la France, c'est cette fois "l'égoïsme anglais" qui sera cause du retard apporté aux réformes. La taxe levée pour subvenir à la suppression de la corvée sera "l'impôt anglais". On a voulu nous prendre au piège et rendre odieux, bien injustement, le nom français au peuple égyptien. Qu'on prenne garde à Londres de ne pas tomber dans le piège qu'on nous avait tendu.

"En vérité, il est regrettable de voir deux peuples qui devraient s'entendre et travailler de concert de par le monde, se faire cette petite guerre méchante. Personne ne le déplore plus que nous, qui pensons que l'Angleterre doit être l'amie de la France, qu'elle y a intérêt, ou plutôt que l'intérêt serait réciproque, condition de l'amitié véritable. Mais quoi! devons-nous relever les ministres de la reine de leur promesses, accepter les défaites ridicules qu'on nous sert, abandonner la route de l'Indo-Chine et de Madagascar, notre colonie française d'Egypte, notre influence et notre prestige séculaire dans le Delta, l'œuvre de nos soldats, de nos ingénieurs, de nos savants, de nos professeurs? L'Angleterre serait la première à rire de cette renonciation qu'elle n'ose pas demander, et à trouver indigne de son amitié un peuple aussi peu soucieux de son honneur!"

La Salsepareille d'Ayer est recommandée par les meilleurs médecins, comme le seul remède infaillible, pour purifier le sang.

RUSSIE. — CONSTRUCTION DE NOUVEAUX VAISSEAUX. — L'ESPIONNAGE. — SOCIÉTÉ PATRIOTIQUE.—Après l'achèvement des travaux de construction des navires de guerre, sur les chantiers de Pétersbourg et de Nicolaïef (qui aura lieu au commencement du prochain automne), on procédera à la construction de quatre nouveaux grands vaisseaux cuirassés.

Sur l'ordre formel du czar, le ministre de la justice prépare un projet de loi modifiant, dans un sens très vigoureux, les pénalités contre les espions étrangers en temps de paix.

Avec l'assentiment du czar, plusieurs patriotes russes ont décidé de fonder une société dans le but de racheter celles des propriétés de la Russie méridionale qui se trouvent entre les mains des Allemands, des Polonais et des Autrichiens, afin de les céder à des agriculteurs russes.

FRANCE ET RUSSIE.—CONVERSATION AVEC UN OFFICIER RUSSE.—*L'Eclair*, de Paris, a publié, récemment, une conversation qu'un de ses rédacteurs a eue avec un officier russe et dans laquelle cet officier a dit que "si la guerre venait jamais à éclater, la France et la Russie n'auraient nullement besoin de se faire des avances. Si l'alliance n'existe pas encore sur le papier, il est certain que les deux puissances comptent l'une sur l'autre. C'est ce que l'Allemagne n'ignore pas et ce qu'elle redoute."

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 27 juillet :

(Suite.)

—LETTRE DE LA PAROISSE STE-MARIE :

Dimanche dernier, dans l'après-midi, la paroisse Ste-Marie a été menacée d'un terrible orage. Dans toutes les directions, les nuages étaient noirs et la pluie est tombée par torrents. Dans la partie supérieure de la paroisse, le vent était si violent, qu'il menaça, un instant, de déraciner les cannes, mais il s'apaisa bientôt; quant à la pluie elle a fait grand bien aux récoltes.

—Le premier riz épie d'une superbe façon, mais la chenille a atteint le jeune plant, dans presque toute l'étendue de la paroisse; néanmoins, tant que les champs pourront être inondés, ils ne courront pas beaucoup de dangers. Il en serait tout autrement si l'eau venait à manquer, et le sol à se dessécher. Cette vermine pourrait alors détruire toute la récolte ; nos fermiers perdraient le fruit de leurs labeurs.

—Sur Retreat, Bayou Tèche, M. Eugène Bodin a perdu 36 acres de plant de cannes, par suite de l'inondation, mais il espère en avoir sauvé 50 acres pour la roulaison. La récolte totale de M. Bodin se compose de 55 acres de plant et de 25 de souches.

—Les champs de cannes sont maintenant si avancés, si dégagés de mauvaises herbes, que, même en cas de sécheresse, ils seraient sauvés.

—Le puits artésien de l'usine centrale de Caffery, s, à l'heure qu'il est, 185 pieds de profondeur, mais on n'a pas encore atteint la nappe d'eau.

—M. Albert Armelin, du Détour des Indiens, nous a montré, cette semaine, une canne ayant douze nœuds rouges et une hauteur de 7 pieds.

—L'embranchement du chemin de fer entre Bayou Salé et l'habitation Berwick Home, à M. Capron, s'achève rapidement. Cet embranchement est construit dans le but de rendre facile le transport de leurs cannes, aux planteurs qui voudraient les envoyer à l'usine centrale de Franklin.

—L'embranchement de Cypremort est presque terminé.

—Voici les prix fixés pour la tonne de cannes, à l'usine centrale :

$4,75 pour le sucre jaune clarifié, valant 5 cents.

$4,93 3|4 pour le sucre jaune clarifié, valant 5 cents 1|8.

$5,12 1|2 pour le sucre jaune clarifié, valant 5 cents 1|4.

$5,31 1|4 pour le jaune clarifié, valant 5 cents 3|8 cents.

$5,50 pour le jaune clarifié, valant 5 cents 1|2.

$5,68 cents 3|4 pour le jaune clarifié, valant 5 cents 5|8.

Ce sont des chiffres qui doivent satisfaire pleinement le planteur.

—LETTRE DES ATTAKAPAS :

Qu'il est donc difficile de contenter tout le monde! Ici, vous rencontrez un bon et honnête planteur ; "pas assez de pluie, vous dit-il ; quand donc tombera-t-il plus d'eau?" Un peu plus loin le voisin se plaint juste du contraire, et il adresse d'ardentes prières au ciel pour que la pluie cesse. Il est presqu'impossible, sous ce rapport, de mettre d'accord un planteur sucrier et un planteur rizier.

—Le bruit court, à Lafayette, que l'on va y établir, l'an prochain, une usine centrale. Puissent les princes de l'industrie satisfaire ce désir, réaliser ce projet! Le fait est qu'il n'y a pas, dans toute la Louisiane, d'endroit plus propre à pareils établissements. On est ici fatigué du coton, et, si l'on était sûr de trouver un marché pour la canne, on se livrerait, avec empressement, à la culture de cette plante. Si l'usine centrale Caffery marche, en octobre, il est probable qu'on y enverra des cannes de Lafayette.

—M. E. D. Guidry, de Patoutville, paroisse Ibérie, a une belle récolte de cannes. Nous en dirons autant de ses champs de maïs.

—La raffinerie Vaufrey, à M. A. L. Monnet, va entrer en campagne, cette saison, armée de toutes les améliorations les plus modernes. Ce sera une raffinerie de premier ordre. Comme la récolte, dans la prairie, est belle; comme les moulins de l'habitation intérieure vont être mis à une rude besogne—on compte faire à Vaufrey de grandes affaires, l'automne prochain.

—Sur le Bayou Bœuf, le tonnage de la canne sera énorme ; une moyenne de 35 tonnes l'acre pour la moitié du plant et des souches, et de 16 tonnes l'acre, pour l'autre moitié.

—Les planteurs sucriers ne tiennent pas beaucoup à faire de nouveaux achats de machines. Ils sont enchantés de la perspective d'un marché pour leurs cannes et de la création prochaine d'usines centrales perfectionnées, dans les Attakapas.

—Dans la paroisse St-Landry, la culture du riz va merveilleusement.

Sur Clarisse, on en a semé 200 acres en plusieurs fois. Le premier riz semé épie rapidement.

MM. Lastrappes et James H. Hutches tireront un bon profit de leur culture, cette année. Ils ont aussi de beaux champs de maïs et de coton, mais, en général, on n'y cultive le riz, que pour la consommation. Sous ce rapport, les Attakapas sont en arrière. La canne y est à l'ordre du jour, mais on est près d'abandonner tout-à fait le coton.

—LETTRE DU BAS DE LA CÔTE :

La semaine passée, le temps a été favorable à la canne et au riz : chaud, humide, pluvieux. Mercredi, il y a eu un grand orage. Un peu plus, nous nous serions crus au 23 septembre, en plein équinoxe. Les pluies ont été les bienvenues. Le riz en a beaucoup bénéficié, ainsi que la canne, surtout la canne. Le fleuve a continué à baisser; l'eau coule à peine, depuis plusieurs jours, à travers les dalles. Quelques planteurs sont obligés de se servir de leur pompes, pour irriguer leur riz—celui, du moins, qui a été semé en dernier lieu.

La coupe du riz commencera dans une bonne semaine.

—L'orage de mercredi a versé une certaine quantité de cannes, les plus hautes de Plaquemines; néanmoins, on doit être satisfait d'avoir, en juillet, des cannes assez avancées pour qu'un orage puisse les renverser ; aussi, personne ne se plaint.

—L'eau a cessé de couler à travers la crevasse Myrtle Grove, et nous pouvons espérer voir achever, bientôt, le chemin de fer sur la rive ouest du fleuve. Toute la population en tirera un grand bénéfice. On sait que la Compagnie de celui de la rive est a limité ses trains quotidiens à un seul, pour l'aller, et un, pour le retour.

—La canne, dans la partie basse du chemin de fer de Shell Beach, est splendide ; on n'en a peut-être jamais vu d'aussi belle, dans cette partie de la paroisse, qui a tant souffert, l'an dernier.

—M. F. B. Fleitas, sur Corinne, semble avoir abandonné la culture de la canne, attendu qu'il a labouré une grande partie de ses souches. Sans doute, il a l'intention de faire des plantes maraîchères et du jardinage. Le fait est qu'il n'a pas à se plaindre des essais qu'il a tentés, sous ce rapport, depuis plusieurs années. Il a obtenu de beaux résultats.

—Le long du chemin de fer, la canne vient très bien, surtout si l'on se rappelle qu'on l'a fort négligée, cette année.

—Sur Scarsdale, M. Kernochan, a l'une des plus belles récoltes de la partie basse de la côte.

Celle de Terre Promise est, aussi, superbe. M. McCann en serait enchanté, s'il pouvait les voir. Il est absent, comme on le sait, pour cause de santé.

—LETTRE DE LA PAROISSE CALCASIEU :

Beaucoup de chaleur, en certains endroits; beaucoup d'humidité, dans d'autres; telle est la situation, cette semaine. Dans quelques régions, les fermiers disent qu'il leur faut de la pluie, attendu que leurs champs manquent d'eau; d'aucuns sont même tout-à-fait à sec.

Dans quelques parages, il y a en abondance de pluie : aussi, les champs de riz sont-ils superbes, mais il y a une grande sécheresse à l'Est. Pourtant, le riz ne souffre pas encore. Si nous n'avons pas, bientôt, quelques bonnes ondées, il sera en retard. Le tabac d'eau pour épier. Nous espérons que la pluie surviendra à temps.

—Il se mêle à la récolte beaucoup de riz sauvage; les planteurs en auront plus qu'ils ne s'y attendaient. On croyait que les derniers froids l'auraient tué; il n'en a rien été. Bien des fermiers cherchent à s'en débarrasser.

—J'ai parcouru, la semaine dernière, la contrée que traverse le Southern Pacific; j'y ai trouvé le riz en bon état.

Du côté de Lac Charles, il a, en moyenne, quinze pouces de haut, mais il est si vigoureux, qu'il peut lutter contre la sécheresse.

Il y a, de ce côté, d'assez vastes champs de cette plante; l'an prochain, il faut nous attendre à y voir de grandes fermes rizières. On a étendu considérablement, cette culture, cette année; on l'étendra plus encore, l'an prochain, surtout si l'on réussit, cette fois.

—On se plaint beaucoup, dans la partie est, de la présence des insectes qui dévorent la plante; il y a eu, sous ce rapport, des pertes assez fortes. Ces insectes ne s'attaquent qu'aux feuilles; ils ne touchent pas à la tige. Si nous avons de l'eau en abondance, ils ne feront pas grand mal; pour le moment, les champs sont à sec, et cette vermine peut dévorer la plante à son aise.

—Toutes les pompes d'irrigation marchent nuit et jour; aussi les fermiers qui sont bien outillés, ne sont-ils exposés à aucune perte. La majorité des fermiers ont l'eau à leur portée, mais ils n'ont pas les moyens de la faire arriver dans leurs champs. Il a espérer que, l'an prochain, ils pourront avoir des pompes.

—Dans les environs de Lac Arthur, le sol est à sec; aussi la récolte sera-t-elle faible, surtout s'il ne pleut pas abondamment, bientôt. Ceux qui sont tout près du lac, peuvent avoir plus ou moins d'eau, à l'aide de leurs animaux ; ceux qui sont loin des rives, en sont réduits à attendre que le ciel leur vienne en aide.

—M. William, d'Esterly, a ensacé de nombreux puits, pour l'alimentation des champs de riz. Je ne sais pas si ceux qui possèdent des puits ont des pompes pour en tirer profit.

—M. F. B. Cutting a vendu, récemment, un certain nombre de batteuses. Les maisons qui fabriquent ces machines à récolter le grain ont, ici, des agents fort actifs, qui font de bonnes opérations.

—Le champ de riz de M. Norton, à Jennings, épie très bien. M. Norton expédiera, de bonne heure, sur le marché.

—En général, dans la partie nord de Calcasieu, les récoltes sont en retard ; la cause en est la trop grande abondance de pluie.

Les Pilules d'Ayer sont à la tête de tous les apéritifs et de tous les purgatifs. Leur action est douce, pénétrante et complète.

Eyraud.

M. Dopffer, juge d'instruction, a procédé, dans l'après-midi du 15 juillet, à un nouvel interrogatoire de Michel Eyraud. Cet interrogatoire n'a rouli que sur des questions de détail. L'instruction de l'affaire Gouffé sera close dans un bref délai, probablement à la fin du mois.

On sait que les docteurs Brouardel, Motet et Ballet ont été chargés d'examiner Gabrielle Bompard au point de vue pathologique et physiologique. Ils avaient observé Gabrielle Bompard seule, dans sa cellule du Dépôt ou dans une salle spéciale et ils étaient sur le point de remettre au parquet le résultat de leurs observations, il y a deux mois environ, lorsqu'ils apprirent que Michel Eyraud avait été arrêté à la Havane. Ils résolurent de différer le dépôt de leur rapport pour voir quelle serait l'attitude de Gabrielle Bompard en présence d'Eyraud. Etait-elle vraiment, comme on le supposait, sous la dépendance de cet homme? Il s'agissait d'établir la part de responsabilité de l'accusée. L'expérience n'a pas été favorable à Gabrielle Bompard.

Les trois médecins, ainsi que nous l'avons dit, ont assisté à la reconstitution de la scène du crime, rue Tronson-Ducoudray, et ils ont pu se rendre un compte exact de l'état pathologique du sujet soumis à leur examen. MM. Brouardel, Motet et Ballet n'ont pas encore déposé leur rapport au parquet, mais leur opinion est dès à présent faite sur Gabrielle Bompard et nous croyons savoir que celle ci sera déclarée entièrement responsable de l'assassinat qu'elle a commis, de complicité avec Eyraud.

Le *Courrier du Soir* dit qu'il se confirme qu'Eyraud réserve pour les assises des révélations qui produiront une grande sensation. On dit qu'il a tué Gouffé à l'instigation de certains personnages dont il est impossible de citer les noms, quant à présent.

Eyraud, par l'intermédiaire de son avocat, essayerait, dit-on d'obtenir d'eux une pension assurée pour sa femme et sa fille et ne nommerait ses complices qu'eau négociations échouaient.

DEUX FIANCÉS DISTRAITS.—Les habitants de Maxéville (Meurthe-et-Moselle), France, ont bien ri, dernièrement, et il y avait de quoi. Deux fiancés de la commune devaient être unis, par devant M. le maire et M. le curé de la localité, à onze heures du matin. L'autorité locale était prête et attendait les conjoints qui se faisaient désirer, quand on se décida à s'informer de la cause du retard. Les deux fiancés avaient *oublié* que la double cérémonie devait avoir lieu ce jour-là.

Comme d'habitude, ils s'étaient rendus à leur travail journalier dans les champs. C'est là qu'ils ont été trouvés et ramenés à la mairie, où ils ont été unis séance tenante, en costume de travail et portaient encore de leurs outils de jardinage.

UN IMPÔT SUR LES.....CHATS.—Le Conseil municipal de Bâle, Suisse, sur la proposition d'un de ses membres, a nommé une commission chargée d'étudier un projet assez original.

Il s'agirait d'imposer les chats. Chaque propriétaire d'un ou plusieurs de ces "tigres de poche" aurait à payer une taxe municipale proportionnelle au nombre des chats qu'il entretiendrait.

L'intéressant, c'est que le principe même de la taxe étant admis, c'est sa mise en vigueur qui crée des difficultés. On ne peut envoyer des agents du fisc municipal fureter dans les domiciles privés, rechercher les chats, et on n'a aucune confiance dans l'empressement de leurs propriétaires à aller les déclarer à la mairie.

Cela ne revient pas à dire que le projet n'est point réalisable. Il y aura une taxe sur les chats comme il y a celle sur les chiens.

LES CRIQUETS EN ALGÉRIE.—DÉVASTATION DE FERMES ENTIÈRES.—Oran, 11 juillet: Les nouvelles de toute la région sont désastreuses. Les sauterelles ont pris leur vol et s'abattent en nuages épais sur les récoltes. Chez les Medjouna, 2,000 hectares sont envahis ; au sud de Sebdou, 300 hectares. Aux environs de Mascara, des fermes entières sont dévastées.

ESPAGNE.—DISCOURS DE M. SAGASTA.—LES PRÉPARATIFS DU PARTI LIBÉRAL POUR LES ÉLECTIONS PROVINCIALES, LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.—M. Sagasta a prononcé un discours au cercle libéral de Madrid. Il a invité son parti à se préparer pour la triple épreuve des élections provinciales en décembre, des élections générales en février et des élections municipales en mai. M. Sagasta espère que le parti conservateur sera battu dans toutes ces élections, si le suffrage universel est libre. Le parti libéral ira résolument aux urnes, après avoir préparé le terrain et surveillé la confection des listes électorales. Tout d'abord, le parti libéral ne recherchera aucune alliance et repoussera toute transaction électorale avec le gouvernement, pour ne pas limiter certains groupes dissidents de la nuance de M. Martos, qui espèrent des sièges grâce à ces compromis. Seulement, si le parti conservateur exerce une pression pour violenter le corps électoral, M. Sagasta croit que la coalition de tous les éléments libéraux et démocrates du pays se fera.

Après ce discours, M. Sagasta a été reconduit jusqu'à sa maison par tous les membres du cercle.

France et Belgique.

UN CONCERT DONNÉ, RÉCEMMENT, A BRUXELLES, PAR LA MUSIQUE D'UN RÉGIMENT DU GÉNIE FRANÇAIS.

On téléphone, de Bruxelles, au *Temps* :

La musique du 3e régiment du génie est venue d'Arras à Bruxelles, donner un concert de charité. Je ne connais qu'un précédent à la chaleureuse et enthousiaste réception de la population bruxelloise, c'est la réception faite l'année dernière aux musiciens de la garde républicaine de Paris.

Ce n'est pas seulement la colonie française, mais une foule immense, qui est allée au devant d'eux, à leur arrivée à cinq heures, à la gare du Midi. Des ovations sans fin aux cris de : vive la France ! vive la Belgique ! vive l'armée française ! les saluent au cours de leur entrée triomphale sur les boulevards parvisés aux couleurs de la France et de la Belgique. Accueillis, convoqués de leurs et fort émus de cet accueil si cordial, les musiciens français se sont rendus d'abord au Grand-Hôtel, où étaient retenus leurs appartements, puis, au Vaux-Hall, où se donnait le concert à huit heures.

Plus de 8,000 places avaient été prises, sans compter la foule considérable qui encombrait, dans le Parc, tous les environs du Vaux Hall.

A l'arrivée des Français, des applaudissements chaleureux éclatent, surtout pendant l'exécution de la *Brabançonne* et de la *Marseillaise*.

Le président de la Société de propagande wallonne a souhaité la bienvenue au chef de musique M. Plasschat, et a terminé son allocution par les paroles suivantes : "Nombre de vos soldats sont tombés sur notre sol en défendant l'honneur du drapeau français. Qu'ils reposent en paix sur notre terre hospitalière ! Ce ne sont pas les Wallons belges qui iront jamais troubler le sommeil de ces héros montant leur éternelle faction.

"Non, messieurs, nous aimons, nous, à saluer votre drapeau tricolore, parce que dans ses plis nous lisons ces deux noms: "Bravoure et charité".

"L'année dernière, vos camarades de la garde républicaine sont venus donner, à Bruxelles, un concert au bénéfice de nos frères flamands d'Anvers si cruellement éprouvés. Quelques semaines plus tard, Paris, dans une de ces fêtes féeriques dont il a le monopole, leur prodiguait à son tour son cœur et son or. Vous mêmes, messieurs, c'est encore une bonne œuvre qui vous amène parmi nous. Vous êtes bien les dignes fils de cette France, pays de générosité et de noble cœur. Au moment où la patrie belge va célébrer l'anniversaire de soixante années de paix et d'indépendance que nous sommes fort près à défendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang, nous aimons à nous rappeler que la France y a largement contribué."

Le concert a obtenu un immense succès, qui s'est renouvelé, dans l'après-midi, où la musique militaire française a donné une seconde et dernière audition.

SAINT-SIÈGE.—LA PREMIÈRE SORTIE DE LÉON XIII DU VATICAN.—Le 15 juillet au matin, le Pape, revenant de visiter à l'atelier du sculpteur Aurell la statue de saint Thomas, destinée à la nouvelle bibliothèque vaticane, pour ne pas refaire un long trajet dans les cours et les jardins du Vatican, a donné l'ordre au cocher d'abréger en prenant la rue, c'est à-dire le territoire italien. L'officier du poste italien existant à cet endroit, ayant aperçu le carrosse pontifical, a fait rendre les honneurs militaires, et le pontife, en voyant les soldats italiens, leur a donné sa bénédiction.

C'est la première fois que Léon XIII sort du Vatican. La dernière fois que Pie IX en était sorti, était le 20 septembre 1870.

UN PRINCE PHILOSOPHE.—L'ex-archiduc Jean d'Autriche, qui, comme on le sait, a renoncé à ses titres et dignités, (et qui, sous le nom de Jean Orth, commande un navire marchand,) est arrivé, le 18 mai, à la Plata, et a été grandement surpris d'apprendre que la colonie austro hongroise voulait faire une démonstration en son honneur. Il a vivement prié le président du comité de renoncer à son projet. M. Jean Orth réside en ce moment à Buenos Ayres et s'occupe spécialement d'affaires commerciales. De cette ville, il se rendra à Valparaiso, pour prendre livraison d'un chargement de nitrate de soude pour le compte d'une maison anglaise.

ITALIE. — L'ARBITRAGE INTERNATIONAL.—CRÉATION D'UN NOUVEL INSTITUT DU CRÉDIT FONCIER.—MÉMOIRES DU GÉNÉRAL ROBILANT. — La Chambre a adopté, à l'unanimité, la motion Bonghi, en faveur de l'arbitrage international.

Le Sénat a approuvé tous les articles et l'ensemble du projet tendant à la création d'un nouvel institut du Crédit foncier, conformément à la rédaction votée par la Chambre.

On annonce la publication prochaine des mémoires du général Robilant, qui a été le promoteur de la triple alliance. Il y est dit : "Nous voulons tous arriver au but suprême qui est la délivance de Trente et de Trieste. Mais il faut se décider : ou faire la guerre à l'Autriche, ou nous aller avec elle. Nous arriverons plus facilement à notre but par une alliance."

TRÉVIGNE.—Décédée, hier à 3 heures P. M. PAULINE TRÉVIGNE. Les amis et connaissances des familles Trévigne, Herriman et H. P. Cheval sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui jeudi à 5 heures du soir. Maison mortuaire : rue Trémé, No 244, entre Ursulines et Chemin de Bayou.

De la part de sa famille

TO-KALON.

Vins rouges, Sauterne et Reading, vins blanc Tokay, Angelica, Muscatelle, Blackberry Brandy, Porto, sherry, Chablis et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de H. W. Crabb, Oakville, comté Napa Californie.

Paul N. Vermeuille, Sole Agent
129 rue Royale, coin Toulouse
Sample Room No 67 1|2 rue Carondelet, coin Perdido. 9 iu1—6 m

WEST END!
VENRREDI, 1er AOUT,
GRAND
Feu d'Artifice
AERIEN.
EXCLUSIVEMENT AERIEN.

Ce Feu d'Artifice se composera de 54 pièces des Dernières Nouveautés dans l'Art Pyrotechnique ; elles ont été fabriquées exprès pour cette occasion par le Prof. N. Grisafi et seront tirées sous sa direction.

On peut être assuré que ce sera le PLUS BEAU FEU D'ARTIFICE qu'on aura jamais vu dans le Sud.

GRATIS POUR TOUS.

Trains toutes les quinze minutes.
31 juil—2f

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE CONTI, 84.
Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er août 1890.
Liste de publication

Allais, Henri	Laporte, Emile Guillaume
Besson, Samuel	Lonsonnier, Léonard
Bontemps, Joseph	Morin, Joseph
Bressard, Paul d'ainé	Ostalier, Charles Louis Auguste
Brisault-Chevrat, Edouard	Pambrun, Baptiste
Bibas, Jean, dit Lafond (veuve)	Préfaric (veuve et enfants de)
Blanchy (veuve)	Richard, Georges
Gardemal	Tarant, Louis
Champagne, François	Tourière, Antoine
Chaous Beroyat, Baptiste	Antoine dit Claudius
Courtadon, Jean	Veinin, Auguste
Defourcade, Jean Marie	
Defourcade, Jean Baptiste	
Gallice	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis par l'Etat Civil Français, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er août 1890.
Le Gérant du Consulat,
Signé: G. MEYRIER.

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans
POUR 1890-91.
Est en voie de préparation par Soards.

Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les propriétaires fonciers dépensant librement, (délicieusement) l'argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.

La valeur de cet ouvrage, on en pourra trouver 10,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et où seront indiqués les adresses—rues et numéros—et appartenant à tout le monde.

On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à mentionner ici. Le livre dont vous tranche, sera rallié avec goût, sa couverture de drap bleu en relief et en fera un ornement dans un salon aussi bien qu'une utilité dans une maison de commerce.

Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $2 et on n'en pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. En voyez à l'éditeur vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des listes de souscription, voudront bien les signer et les envoyer promptement à leur obligé

L. SOARDS, Editeur,
8 Place Commerciale, coin de la rue du Camp. 15 mars—

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE CONTI, 84.
Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er août 1890.
Liste de publication

Allais, Henri	Laporte, Emile Guillaume
Besson, Samuel	Lonsonnier, Léonard
Bontemps, Joseph	Morin, Joseph
Bressard, Paul d'ainé	Ostalier, Charles Louis Auguste
Brisault-Chevrat, Edouard	Pambrun, Baptiste
Bibas, Jean, dit Lafond (veuve)	Préfaric (veuve et enfants de)
Blanchy (veuve)	Richard, Georges
Gardemal	Tarant, Louis
Champagne, François	Tourière, Antoine
Chaous Beroyat, Baptiste	Antoine dit Claudius
Courtadon, Jean	Veinin, Auguste
Defourcade, Jean Marie	
Defourcade, Jean Baptiste	
Gallice	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis par l'Etat Civil Français, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er août 1890.
Le Gérant du Consulat,
Signé: G. MEYRIER.

E. GARDERE, PRES'NT. W. W. GIRAULT, CASSIER
AMERICAN NATIONAL BANK
47 RUE DU CAMP.
Fait les affaires de banque en général et vend et change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
15 juil—1an—dim mardi, vend

Hibernia National Bank. — Nlle-Orléans, 30 juin 1890.—Un dividende de CINQ pour cent sera payé sur demande.
Par ordre du Board.
CHS. PALFREY,
Caissier.
1er juil —

J. P. SARRAZIN TOBACCO CO.
"Limited,"
91 et 93 RUE DE CHARTRES.
Fumez ou Chiquez
Le PICAYUNE, Tabac "fine cut",
Le meilleur paquet de 2 onces pour 5 cents.
Occasion de gagner le prix d'une montre et chaîne en or.
13 avril—1 an dim mer ven

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des
Organes Génito-Urinaires,
Et des maladies provenant de débilité nervouse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques négligées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, le Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Guries assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On prie de prévoir au parage du Dr Perez. 12 rue Bienville, côté bd. pyé Chaud. Les pilules dites: "Dr Perez Pennyroyal Regulating Pills" et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.
13 déc—1an

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la royauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements, Ameublements, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieds de la rue du Canal. 2de district.
1er nov89—1 an—mer,jeu,dim

JOSEPH MAILLE, Président. BENJ. S. DEGRANGE, Secrétaire et Trésorier.
THE ANGLO-AMERICAN
Real Estate and Improvement Co.,
LIMITED,
Incorporée sous les Lois de la Louisiane, le 19 mars 1890.
No 166 rue de la Commune - - - - Nouvelle-Orléans, Lne.
FONDS CAPITAL.....$1,500,000
Fonds de réserve, $500,000. Fonds de placement, $1,000,000.
Les actions du fonds de placement sont de $100 chacune et chacune est assurée un dividende annuel de pas moins de 6 p. cent, payable le 15 juillet et le 15 janvier de chaque année, commençant le 15 juillet 1891.
Cette compagnie a une charte et est organisée dans le but d'accroître les ressources agricoles et autres de la Louisiane, mais ses relations s'étendent dans tous les Etats-Unis.
Des demeures, *Hôtels*, et autres immeubles sont vendus payables mensuellement, mais pas en dissé nitrement nous-mêmes. Nos articles sont trop lourds et trop contenus pour que nous les mettons ce que prétend notre future voisine M. S. Kuhn. Nous sommes décidés à changer ta dolmar tout ce que nous